

LE CHAPPELLAUXNAUXARD



Edito

6 La Chapelle-aux-Naux (I.-et-L.)
Chères Chapellauniennes, et l'Église
chers Chapellauniens

Il est de tradition, à mi-mandat, de faire un point sur les objectifs annoncés pendant la campagne des élections.

La promesse de ne pas augmenter les impôts communaux a été tenue (comme depuis 10 ans maintenant). Malheureusement, le désengagement de l'Etat envers les communes et la fusion entre la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau et celle de la Vallée de L'Indre risquent d'augmenter la pression fiscale dans plusieurs domaines...

Grâce au professionnalisme et au dévouement de ses employés la commune est bien sûr bien entretenue et fleurie. Il en sera toujours ainsi dans les trois prochaines années.

L'aménagement du hameau des Yutiers a été réalisé. Les descentes des levées ont été remises en état, de nombreux aménagements mis en place : bornes de recharge pour voitures électriques, isolation des bâtiments communaux, candélabre solaire à l'abribus.

Cette année la salle polyvalente, construite il y a une quarantaine d'années, sera entièrement rénovée, menuiseries, peinture et chauffage compris.

Après 6 mois d'existence la nouvelle Communauté de Communes commence à prendre sa vitesse de croisière. Mais finie la petite organisation où depuis 10 ans chacun avait trouvé sa place, et où on pouvait joindre facilement tous les agents que l'on connaissait bien pour faire avancer les dossiers...

Maintenant tout est cloisonné, on ne peut plus joindre les responsables directement, les Conseils Communautaires durent souvent 4 ou 5 heures d'affilée...

Une autre façon de fonctionner, frustrante parfois, et qui semble au final pour l'instant bien loin du citoyen...

L'étude sur la faisabilité d'une Commune Nouvelle avec nos cinq voisins est en cours; là aussi le parcours s'annonce compliqué et la vision finale de ce que pourrait être cette Commune Nouvelle reste pour l'instant assez floue.

Espérons que d'ici la fin de l'année nous y verrons plus clair car l'échéance est pour 2019 déjà, ce qui semble bien court...

Quoi qu'il en soit, vous pouvez compter sur moi et l'équipe municipale pour tout faire pour sauvegarder les intérêts de la commune et de ses habitants, quel que soit l'avenir qui nous attend.

Bonne lecture !

Philippe
MASSARD

Sommaire

Travaux des descentes de la Levée	p 2
Changement des portes de l'école	p 2
Superposition columbarium	p 2
Décorations Noël	p 2
Arbre de Noël / Goûter de Noël	p 3
Repas des Anciens / Marché de Noël	p 3
Colis de Noël / Voeux du Maire	p 4
Concours des Maisons Fleuries	p 5
Lecture à voix haute	p 5
Randonnée APE / Com. du 8 mai 1945	p 6
Brocante Familles Rurales	p 7
Nettoyage du port et des berges	p 7
Animation Touraine Cheval	p 7
Animation Garderie / Sem. du Handicap	p 8
Et si nous mangions nature, local et bio ?	p 8
Qui s'y frotte, s'y pique...	p 9 et 10
On ne naît pas Chapellonien, on le...	p 11 et 12
Voy. Familles Rurales / Trav. salle des fêtes	p 13
Délégation des Vices Présidents	p 13
Les règles de bon voisinage	p 14
Recette pour l'apéritif d'été	p 14
Le numérique et vous / Le Carnet / Nouv. arrivants	p 15
Dates d'événements 2ème semestre 2017	p 16

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR
www.lachapelleauxnaux.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK





Travaux des descentes de la Levée

La municipalité a décidé de refaire toutes les descentes depuis la levée de la Loire lui appartenant et desservant des habitations. Celles-ci n'avaient pas été rénovées depuis plusieurs dizaines d'années. Ces travaux ont été réalisés entre fin 2016 et avril 2017 pour un montant de 15 000 € environ.



Changement des portes de l'école

Les portes de l'école étaient très anciennes, et en ces périodes troublées elles ne pouvaient résister à des personnes mal intentionnées...

La Municipalité a profité d'une offre de subvention du Ministère pour en faire mettre de nouvelles, sécurisées, pour un montant de 7041 € TTC, dont 50% subventionnés.



Superposition colombarium



Le columbarium situé dans notre cimetière a été agrandi par ajout d'un étage de cinq emplacements, chacun pouvant contenir deux urnes funéraires (ou cinéraires) pour un coût total de 3400 €. C'est une loi de 2008 qui a donné le statut de « corps » aux cendres. L'obtention d'une niche de columbarium est fondée sur le même principe que la concession des tombes traditionnelles, gérées et distribuées par la Mairie. Les concessions de niches de columbarium sont limitées dans le temps et se font généralement sur des périodes allant de 10 à 50 ans.

A l'époque de la Rome Antique, l'utilisation du columbarium existait déjà, en version souterraine alors qu'elle est aujourd'hui hors sol.



Décorations Noël

Les décorations de Noël réalisées par Jean Marie et l'association des Bateliers ont été remarquables comme d'habitude. Lors de ses vœux début janvier, le Maire avait indiqué que, en raison du nombre de plus en plus important de maisons décorées pour les fêtes de Noël dans le village, le Conseil Municipal envisageait de créer un concours des maisons décorées.

Ce concours aura donc lieu pour la première fois à la fin de cette année. Les modalités seront communiquées à toutes les personnes intéressées dès la rentrée prochaine.





Arbre de Noël du Comité des Fêtes

Le Comité Des Fêtes a organisé son traditionnel arbre de Noël le dimanche 11 décembre. En attendant l'arrivée du Père Noël les enfants ont assisté au spectacle de la Compagnie 21 «Le Grand Livre Vivant» un conte raconté par Sylvain.

Avant de se séparer, le Père Noël ne s'est pas fait prier pour venir offrir aux 21 enfants présents les jouets et friandises tirés de sa grande hotte. Malheureusement un nombre non négligeable d'enfants ne sont pas venus, se privant ainsi de cadeaux très appréciés. Cet après-midi festif s'est terminée joyeusement par un goûter avec des viennoiseries, chocolat chaud, et le verre de vin chaud pour les parents.

Goûter de Noël

Le traditionnel goûter de Noël pour les enfants de l'école a remporté le même succès que d'habitude. Encadré par les enseignantes, le personnel de la cantine, et des employés municipaux, les enfants se sont régalés avec le chocolat chaud et les friandises que le Père Noël est venu distribuer avec le succès qu'on peut imaginer...

Elle a donc été enlevée le 26 janvier de cette année pour être recyclée, et remplacée par un bac à fleurs, moins pratique pour téléphoner, mais beaucoup plus agréable à regarder...



Repas des Anciens Familles Rurales

Comme chaque année l'association Familles rurales organise le repas des anciens. Ambiance plutôt agréable et très chaleureuse. L'excellent repas était accompagné par les chansonnettes d'un orgue de barbarie et chacun est reparti avec son petit cadeau surprise.

Marché de Noël des Bateliers

Le traditionnel marché de Noël organisé par l'association des Bateliers a eu lieu le dimanche 4 décembre, et a connu l'affluence habituelle. Des stands à l'intérieur proposaient un large choix de cadeaux à prix raisonnable, à l'extérieur on pouvait trouver des fleurs, plants de légumes de toutes sortes, et même des fruits.





Distribution colis de Noël 2016



En décembre 2016, pour la distribution des cadeaux de Noël aux Anciens, la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) avait décidé d'innover en retenant une proposition sous forme de mallette contenant des produits alimentaires plus qualitatifs que d'habitude. Les conseillers municipaux, et quelques volontaires, sont donc partis à la rencontre des Anciens pour passer un moment avec chacun, afin de remettre ces colis au nom de la Municipalité. Des accueils souvent très chaleureux de la part des bénéficiaires, avec une satisfaction générale exprimée sur la qualité des mets et boissons. 68 colis ont été distribués cette année.

Cérémonie des Vœux du Maire

Pour les vœux du Maire 2017, de nombreuses personnalités se sont déplacées : Monsieur le député Laurent Baumel, le président de la nouvelle Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre Alain Esnault, et les deux Conseillers départementaux Eric Loizon et Patrick Michaud.

Après un bref retour sur les événements de la fin 2016, le Maire a rappelé les réalisations de l'année passée (travaux divers, achat d'un véhicule électrique, borne solaire à l'abribus...).

Il est également revenu sur l'événement majeur du mois de juin : l'évacuation de la commune en raison de risque imminent d'inondation. Il a félicité les habitants pour leur civisme et remercié les Corps d'Etat qui nous sont venus en aide (Préfecture, gendarmerie, pompiers, Croix rouge).



Il a ensuite évoqué les projets 2017 : rénovation de la salle polyvalente (sous réserve d'obtenir les subventions nécessaires), enfouissement des réseaux rue principale, remplacement et renforcement des portes de l'école pour plus de sécurité, remise en état des descentes des levées.

Le très haut débit va être étendu à tout le département entre 2018 et 2020, et nous en serons les tout premiers bénéficiaires : notre commune sera équipée dès 2018, permettant ainsi à chaque habitation de bénéficier du même débit que les grandes villes.

Depuis le 1er janvier de cette année, nous faisons partie de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, issue de la fusion de la CCVI et de la CCPAR.

L'ensemble représente plus de 50 000 habitants, ce qui permettra de peser au niveau départemental et même régional, puisque dans l'avenir c'est de la Région que viendront les principaux financements.

L'étude du projet de commune nouvelle est aussi enclenchée et se développera tout le long de l'année.

Il a enfin remercié les associations, le personnel communal et les membres du Conseil Municipal pour tout le travail effectué durant l'année, au service des habitants.



Lauréats du Concours des Maisons Fleuries

PETITS JARDINS ET COURS

- 1 M. et Mme Jannick FOUCHÉ
- 2 Mme Marie RIVRY
- 3 M. et Mme Jacky LAURENT
- 4 M. Paul MOQUETTE



FACADES (Fenêtres et balcons)

- 1 Mme Monique PIETRE
- 2 Mme Laëtitia LAURENT
- 3 Mme Françoise COSNIER
- 4 M. et Mme Roger GUERRY



GRANDS JARDINS

- 1 Mme Gilberte FICHET
- 2 Mme Corinne TOUCHARD
- 3 Mme Françoise COSNIER



JARDINS POTAGERS

- 1 Mme Danielle BAUDRIER
- 2 Mme Corinne TOUCHARD
- 3 M. Paul MOQUETTE
- 4 M. et Mme Roger GUERRY

LECTURE à VOIX HAUTE

Dans le cadre de la quinzaine de la Parentalité 2017, qui se déroulait du 24 Mars au 10 Avril, la Communauté de communes et son Relais Assistants Maternels Enfants Parents Coccinelle a proposé une intervention au sein des garderies périscolaires de chaque commune de la Communauté de Communes, à travers des animations sur le thème « Lecture à voix haute ».

Le 28 mars 2017, l'animatrice du RAMEP, Géraldine Roy est arrivée à 16 h 30 à la garderie avec sa valise remplie d'albums jeunesse. Chaque enfant a pu vivre l'histoire à travers une lecture animée et également approcher le livre, le toucher, le lire, le feuilleter par lui-même.

Un moment bien agréable et très apprécié. A renouveler.





Randonnée APE

L'APE a organisé le 29 Avril dernier sa traditionnelle randonnée gourmande pédestre nocturne. Ce rendez-vous incontournable a attiré plus de 200 marcheurs. Tout au long du chemin un repas a été servi (entre autre un succulent



sauté de dinde mais aussi la fameuse soupe faite maison). Cette année, les randonneurs sont partis à 20h00 de Lignières de Touraine pour effectuer une distance de 10 Kilomètres. Ils sont passés près des vergers et des vignes puis près du château de et ensuite direction Marnay pour un retour à l'école élémentaire. Pour information,



le départ de la saison prochaine se fera à la Chapelle aux Naux.



Commémoration du 8 mai 1945

Pour la 72e année, à La Chapelle-aux-Naux, les participants se sont retrouvés devant le Monument aux Morts du cimetière, pour faire mémoire de ce conflit mondial de quatre années, au million de morts français, militaires et civils.

Merci aux habitants présents avec un temps très agréable, au nom de la mémoire de notre unique combattant 39-45, monsieur BREUIL.

Après lecture par Monsieur le Maire de la lettre du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, une minute de silence a marqué l'hommage solennel des vivants pour les morts.

L'assemblée s'est ensuite retrouvée à la salle polyvalente autour du traditionnel apéritif offert par la municipalité, moment de convivialité toujours apprécié.

En réalité, la reddition a été signée le 7 mai, à 2h41 du matin, à Reims, puis une deuxième fois le 8 mai à 23h01, à Berlin, sur exigence de Staline. A Moscou il est alors 1 heure du matin, ce qui explique qu'on y célèbre la victoire le 9 mai.





Brocante Familles Rurales

Il faisait très beau ce Dimanche 14 Mai pour la brocante des Familles rurales, rendez-vous annuel que personne ne veut manquer ; peu importe la vente ou l'achat ! le grand gagnant de cette journée c'est l'échange et la convivialité.



Nettoyage du port et des berges

La matinée du samedi 3 juin une trentaine d'habitants de la commune ont répondu à l'appel de l'association des Bateliers et de la Municipalité pour participer au nettoyage des bords de Loire.

Après avoir abattu un travail considérable dans la bonne humeur et ramassé d'énormes quantités de débris divers, ils se sont retrouvés autour d'un excellent barbecue offert par la Municipalité, cuisiné par Jean Marie.



Animation Touraine Cheval du 03 juin

Le 3 juin après-midi, a eu lieu le spectacle annuel de Touraine cheval. L'année dernière son déroulement avait été perturbé par l'évacuation de la commune en raison du risque d'inondation.

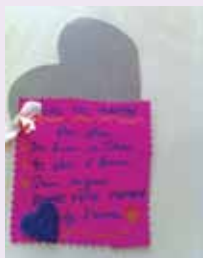


Outre l'aspect festif, Jessica, propriétaire du centre équestre, voulait mettre en valeur la « personnalité » très développée du cheval, bien au-delà de l'animal domestique que nous voyons.

Il a fallu 10 mois de préparation à environ 15 personnes pour mettre au point ce spectacle annuel. Une heure vingt de représentation, autour du thème d'une couronne aux bijoux perdus, avec costumes faits-main, licornes, lutins et princesses, fées, à pied et à cheval.

Mais aussi, baptêmes à licorne, conférences, démonstrations, jeux, ainsi qu'un atelier « cheval et bien-être ». Malgré une pluie insistante, les 300 à 350 spectateurs sont fidèlement restés. Une fête certes gratuite pour les spectateurs, mais qui a représenté un budget de 1500 € pour l'entreprise.

Pour mémoire, Touraine Cheval à la Chapelle aux Naux c'est : 34 équidés, 3 permanents, 13 hectares de terrain pour parquer les chevaux, 2000 sorties par an, 130 tonnes de foin par an et 550 000 litres d'eau par an (plus de 1500 litres d'eau par jour).



Animation Garderie Cadeaux fêtes des Mères et Pères

Voici quelques œuvres que les petites « têtes blondes » ont confectionnées à la garderie pour le grand bonheur de leurs parents pour la fête des Mères et des Pères sous les conseils avisés de Jeanne Marie.



Semaine du Handicap

À l'occasion de la 2^{ème} édition de la Semaine du handicap à Azay-le-Rideau, le Comité de Pilotage de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau, a organisé une opération « Fil Rouge TAP ». Dans un premier temps, il a été demandé aux enfants scolarisés des 12 Communes d'émettre un vœu sur des feuilles de papier sur le thème du handicap afin de créer des arbres dont ces papiers seront des feuilles. Ces derniers furent exposés à Azay-le-Rideau durant le week-end de clôture de cette édition.

Puis du 06 au 09 juin, des animateurs spécialisés sont venus sensibiliser les enfants du RPI de Lignières de Touraine – La Chapelle aux Naux durant des TAP Sport. Basket ball sur des chaises, courses les yeux bandés, lancement de ballon avec la main gauche (ou droite pour les gauchers). Autant d'activités qui ont fait prendre conscience aux enfants des problématiques et sûrement permis de changer leur regard sur les différents handicaps.

Et si nous mangions nature, local et bio ?



Pousse d'épine faite maison, omelette d'orties et de gaillet gratteron, toasts de pain de chez M. Briquet aux fleurs de plantain à la crème : autant de recettes savoureuses et originales, réalisées à l'occasion d'une balade gus-



tative organisée le dimanche 21 mai, à la Chapelle aux Naux sur les bords de Loire.

Une dizaine de gourmands « amateurs de nature » ont ainsi répondu présent au petit matin à cette sortie organisée dans le cadre de la manifestation régionale « Naturellement dehors ! » proposée par l'EcoPôle de la Fête de la Nature ainsi que de l'accueil du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine. Après une cueillette de plantes comestibles, certains mets ont été préparés in situ avant d'être consommés lors d'un apéritif déjeunatoire. Pour compléter, ces recettes « sauvages » étaient agrémentées de produits locaux et/ou bio, tels que le jus de pomme de M. Rivry, des vins de chez M. Paget, les rillettes de poissons de Loire de M. Gadais.

Association Loi 1901, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire gère 90 hectares d'espaces naturels sur la commune de la Chapelle-aux-Naux depuis 2007, mais aussi, sur cinq autres communes du Val de Langeais (Bréhémont, Langeais, Saint Patrice, Cinq-Mars-La-Pile et Saint-Michel-sur-Loire) : soit plus de 420 hectares au total d'espaces préservés pour la biodiversité.

Pour plus d'informations sur les sites naturels préservés, nos actions ou pour vous procurer le programme des balades nature, contactez l'antenne Indre-et-Loire / Loir-et-Cher : 6, place Johann Strauss - 37200 Tours – Tél. : 02.47.27.81.03 – Mél. : antenne37-41@cen-centrevaldeloire.org ou allez visiter notre site internet www.cen-centrevaldeloire.org





Qui s'y frotte, s'y pique...



Amis des jardiniers depuis la nuit des temps, les hérissons jouent un rôle primordial de substitution à l'agriculture industrielle. Ce sont des acteurs de tout premier plan, au même titre que les abeilles. Pourtant cette espèce est menacée de disparition.

Intoxiqués par les pesticides et les anti-limaces, broyés par les engins agricoles, chassés des campagnes par la destruction de leurs habitats naturels, brûlés vifs dans les feux de jardin, noyés dans les marres et les piscines, écrasés sur les routes : 1,8 millions par an en France, une véritable hécatombe... ! Depuis une dizaine d'années, leur espérance de vie est passée

de 10 à 2 ans.

Là où dans les campagnes il y avait 100 hérissons, il n'y en a plus que 3 à présent !

On estime qu'ils auront quasiment disparu d'ici à 2025, dans à peine 10 ans.

En 60 ans, l'homme aura détruit une espèce de plus de 15 millions d'années, une merveille d'hibernation, un symbole d'autodéfense, qui agit comme un insecticide naturel.

L'homme n'est pas son seul prédateur, le chien, le blaireau, le renard et le hibou grand duc n'ont pas de mal à ouvrir son petit ventre comme une boîte de conserve.

Les puces, tiques et acariens raffolent de sa peau nue entre les piquants.

Le hérisson n'arrive pas à les déloger et s'il est affaibli notamment pendant l'hibernation, ces parasites peuvent entraîner sa mort.



Le hérisson est un animal semi-nocturne. Après une journée à se la couler douce, le hérisson a une faim de loup. À la nuit tombée, il explore en zigzag les prairies et les lisières, le nez au ras des pâquerettes, changeant sans cesse de direction et de vitesse, 3 mètres à la minute. Il est capable de piquer un sprint sur 30 ou 40 mètres pour éviter un chauffard (un hérisson a été flashé à la vitesse de 7,2km/h).



La chasse aux insectes, escargots, vers, limaces et petites baies est ouverte. Ses petits yeux noirs situés près du sol lui permettent à peine de voir clair au bout de son museau. Le monde du hérisson est flou sans détail, avec peu de couleurs. Heureusement qu'il a d'autres sens plus développés comme l'odorat et l'ouïe et surtout une excellente mémoire. Il peut sentir un vers de terre à 3 cm sous terre et l'odeur de l'homme à 10 mètres. Ses toutes petites oreilles cachées sous son pelage sont très efficaces pour détecter les proies: le moindre ver de terre qui gigote sous terre est facilement repéré.

L'as de pique, c'est le surnom qu'on pourrait lui donner. Le hérisson est le seul animal en France à porter des piquants entre 5000 et 7500. Ce sacré piquant peut tenir le coup dix

huit mois, après quoi il tombe, celui-ci est très vite remplacé par un autre piquant ultra résistant, rigide et pratiquement indéformable, par dessus le marché il est creux et hyper léger. Si le hérisson tombe, la base coudée de chaque piquant plie et sert de ressort, bel amorti qui empêche les épines de s'enfoncer dans son corps. Bien vu !

Record à battre : 8 mètres de chute sans plaie ni bosse !



Au printemps, le hérisson ne pense qu'à compter fleurette à ces dames en leur offrant un bouquet de chardons. Les mâles sont féconds d'avril à août. 5 à 6 semaines plus tard naissent 4 à 6 petits aveugles et sans piquant, remarquez c'est nettement moins douloureux pour la maman! Mais quelques heures plus tard, une centaine d'épines blanches sortent de la peau et tomberont trois semaines plus tard, remplacés par des piquants bruns.



Le père est le grand absent dans l'éducation de ses rejetons, aussitôt l'accouplement, zou, le mâle disparaît dans la nature sans contrôle ADN. Ils apprendront avec maman à se mettre en boule à 11 jours et à s'aventurer du nid à 22 jours puis chacun pour soi entre 4 et 6 semaines...

L'été lorsqu'il fait très chaud, les proies du hérisson sont rares. Il arrive alors qu'il se réfugie dans son nid ou s'abrite dans des caves fraîches et humides pour économiser son énergie.

L'automne, au boulot! Là il ne faut pas chômer car en plus de trouver de la nourriture, il faut construire son nid. Le hérisson doit être le plus gras possible pour passer l'hiver et être certain de se réveiller au printemps. Il stocke d'énormes quantités de graisse qui lui serviront à faire fonctionner son organisme (respiration, circulation du sang...) pendant ce sommeil qui dure presque 5 mois.



Pesée avant dodo, 700 g à 1 kg et après dodo, 350 g. On tient le secret des régimes!

Le nid est sa seule protection contre le froid et l'humidité. Ses sites d'hibernation favoris se situent généralement sous un tas de bois, un tas de feuilles, sous un arbuste ou tout autre endroit à l'abri du froid et du vent. Il commence par former un tas de feuilles mortes qu'ils transportent dans sa bouche, se place ensuite sous le tas et range les feuilles jusqu'à ce qu'elles forment une sorte d'igloo.

Dès que les jours raccourcissent et que la température du jour avoisine les 15 degrés, le signal est donné, il se roule en boule tel un oursin et entre dans un demi-sommeil. En dessous de 10 degrés, il entre en léthargie mais se réveille brièvement de temps à autre lorsque la température devient trop basse.

À chaque réveil, il épuise ses réserves énergétiques, ce qui peut lui être fatal pour passer le reste de l'hiver.

Vous pouvez assurer la survie d'un petit SDF en lui préparant un nid douillet

Il suffit de creuser une petite cuvette de 20 cm de diamètre et de 6 à 7 cm de profondeur, de déposer à cheval sur ce trou une caisse en bois ou même un cageot et de recouvrir d'un tas de paille, de foin ou de feuilles mortes, d'un sac poubelle et encore d'une couche de feuilles. Il passera ainsi un hiver bien au chaud et reviendra au printemps dans nos jardins.

Avoir un hérisson dans son jardin et le protéger c'est favoriser la biodiversité.





On ne naît pas Chapellonien, on le devient...

Quelle phrase peut mieux résumer la passion de Jean-Claude Lucet pour la Loire et notre beau village. Tout petit, il est tombé dans la Loire comme Astérix est tombé dans un chaudron de potion magique. La Loire l'a totalement envoûté lorsqu'à 12 ans, il arrive à Montsoreau avec ses parents. Plus rien ne sera plus comme avant lorsque sous la fenêtre de sa chambre, elle lui offre ses reflets, ses couleurs, ses humeurs, ses dangers, ses pièges, ses plaisirs. Il l'a dans la peau! C'était inscrit, il naviguerait un jour sur ce fleuve sauvage.



Lycéen à Saumur puis à Nantes, il poursuit ses études d'Histoire Géographie. Il rencontre Monique, jeune étudiante en lettres qui devient sa femme en 1968. Professeur au collège, il passe très vite les concours d'administration et devient principal de collège à 32 ans. L'appel de la Loire est plus fort, il reviendra comme chef d'établissement en touraine avec Monique et leurs 4 filles.

Des médailles, il va en collectionner, la plus prestigieuse, celle des palmes académiques remise par le ministre de l'éducation, chevalier de plusieurs confréries dont « la Chantepleure », dignitaire à Vouvray chez les « Goûteurs de Bernache », on ne les citera pas toutes la liste est trop longue...

Actif, il l'a toujours été, hyperactif il le devient à la retraite. Toutes ses passions se réveillent et Dieu sait si elles sont nombreuses: Voyages en caravane avec sa grande famille du Cap Nord à Gibraltar, de la pointe extrême de l'Ecosse à la Tchécoslovaquie actuelle. Modélisme: le monde doit tenir dans ses mains, il reproduit tous les paysages de voyages, de bords de Loire et la Clémence en miniature. Accordéon et chant, avec pas moins de 4 chorales. Et surtout le cirque, à 8 ans il va être fasciné par le cirque Pinder, les roulettes et la vie itinérante. Ce rêve d'enfant ne le quitte plus jamais. Fervent défenseur du spectacle populaire, il devient président sur le plan national de l'association « le club du cirque ». On ne devient pas président sans passer par la cage aux lions... Jean-Claude n'a pas hésité une seconde, sous l'œil inquiet de Monique. 3 magnifiques livres sur l'histoire du cirque sortiront de la plume de Jean-Claude qui nous dira « le cirque rend possible l'inimaginable ».



1991, deuxième coup de foudre pour Monique et Jean-Claude mais cette fois c'est pour une maison toute délabrée à la Chapelle aux Naux en bord de Loire.

Une deuxième vie commence avec une équipe de passionnés, Alain Juillard, Jean-Claude Piètre et Michel Guérineau, qui vont l'entraîner dans ce monde de la batellerie. En 2002, l'association des bateliers du Ridellois, confrérie Saint Clément, est créée. Son principal objectif est la restauration du patrimoine fluvial. Jean-Claude devient membre actif et va très vite passer son permis bateau mais pas n'importe où... à Montsoreau sous les fenêtres de sa chambre de petit garçon, la boucle est bouclée !

Le rêve et la détermination de ces mariniers va devenir réalité, ils reprennent scie et herminette et construisent la Clémence, belle toue cabanée, qui sera bénie le 28 mai 2005 lors des « jours de Loire », en présence de Marc Rivry, Marc Pommereau (président du conseil général) et Hervé Novelli (député).

La Loire étant le fleuve capricieux par excellence, la nécessité est rapidement apparue de construire une annexe à la Clémence. Ce petit bateau, qu'on appelle « futreau » a été entièrement construit par les bateliers et a été baptisé « Balbuzard ».

Son rôle dans l'association va bien vite prendre une dimension plus





importante, président après Alain Juillard, on se souvient tous de ses pièces de théâtre jouées sur le port par les habitants de la Chapelle aux Naux : la Bombarde, La crue de 1856, Ver-vert, les Baladingsues, écrites ou mises en scène par Jean- Claude avec l'aide d'un professionnel pour certains spectacles. Le bonheur d'être ensemble, de partager la mémoire collective va aller encore plus loin avec le « pardon des mariniers » grand rassemblement des bateliers mais aussi des villageois tous en costumes d'époque pour fêter les 10 ans de l'association sous la présidence de Marc Morel.



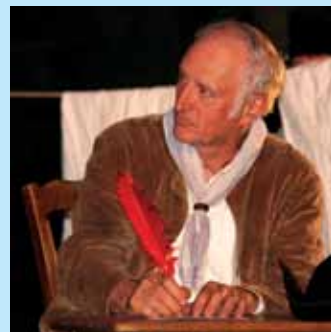
Pas une fête sans écouter la joyeuse chorale des Baladingsues de Loire sous la direction de Françoise Hérot. Au répertoire traditionnel de Loire viennent s'ajouter les chansons écrites par Jean-Claude, « La Clémence », « Le port de la Chapelle aux Naux », « Saisons de Loire », « Ils n'étaient que voyages »...

Et puis il y a le festival de Loire, à Orléans, le plus grand rassemblement de la marine fluviale. Tous les deux ans, la Clémence est à l'honneur avec ses fidèles mariniers qui la présentent devant 650 000 visiteurs.

Fidèle et actif, il l'a toujours été. Il n'a jamais manqué une occasion de participer à la vie du village par son savoir-faire d'acteur, compositeur, narrateur, chanteur et même conférencier lors des journées « des arts et du patrimoine ». Jean-Claude reste toujours prêt à transmettre sa passion pour la Loire et susciter de nouvelles vocations de bateliers.

Curieux de tout, il s'émerveille d'un rien.

Il puise son inspiration dans la nature mais aussi dans ses lectures, Montaigne, Rabelais, Balzac, Zola, Prévert, Jean d'Ormesson et surtout Maurice Genevoix dans « les gens et le fleuve » texte qui marquera à tout jamais sa passion pour ce fleuve royal. C'est bel et bien une histoire d'amour extrêmement profonde entre Jean-Claude et la Loire. Qui pouvait mieux que lui écrire sur elle, chansons, poésies, livres et scénarios ? C'est une mine d'archives, de témoignages, d'histoires locales qu'il offre à notre village, il est notre mémoire à tous.



Mais de toutes ces passions, la plus importante à ses yeux est celle pour sa femme, ses filles et ses 8 petits enfants. Il avoue que sans Monique, il ne serait pas l'homme qu'il est aujourd'hui et le grand-père qu'il est devenu. Sa plus belle réussite à ses yeux est de les rassembler chaque année à la Chapelle aux Naux et de leur transmettre l'amour pour la Loire et le théâtre en les faisant monter sur les planches. La transmission se fait, la relève arrive...



Jean-Claude Lucet, l'homme aux cent casquettes est aussi imprévisible que la Loire, il ne cessera de nous surprendre et de nous apprendre...

Dernier poème écrit par Jean-Claude Lucet sur la Loire.

*« Ne me demandez pas pourquoi j'aime la Loire
Ce n'est pas un secret
Mais pour conter cette longue et belle histoire
Les mots me manqueraient.*

*De mes jeunes années qui couraient sur le sable
Je n'ai plus maintenant
Que des pages froissées au fond du vieux cartable
De l'écolier d'antan.*

*L'écriture s'efface, les souvenirs demeurent
Quand je courbe le dos
Sous le poids des années, me reviennent ces heures
Entre le ciel et l'eau*

*Où la Loire, allongée près de moi sur la grève
Effeuillait nos étés
Tandis que, les yeux clos, je lui confiais mes rêves
Et mes premiers secrets. »*



Voyage Familles Rurales

Dimanche 25 juin, l'association Familles Rurales a organisé son voyage annuel. Départ de la Chapelle Aux Naux en direction de Cholet pour une visite du Parc Oriental de Maulévrier. Ce parc est le plus grand jardin japonais d'Europe. Créé entre 1899 et 1910 par Alexandre Marcel, célèbre architecte orientaliste, ce jardin est restauré au début des années 80 par la commune de Maulévrier et l'association du parc Oriental. Il surprend par la richesse de sa végétation, son cadre architectural asiatique, la taille « à la japonaise » qui s'en dégage. Nous pouvons également découvrir l'exposition de bonsaï, l'espace bambous aménagé en 2010 et terminer la visite au salon de thé et sa boutique.



13H déjeuner en ville, pour ensuite faire la visite guidée du musée du textile et de la mode. Nous avons pu découvrir toute l'activité passée du textile choletais et toutes les étapes de fabrication de la fibre, du fil jusqu'au tissu.

Travaux salle des fêtes



A force d'insister à demander des subventions, nous avons réussi à obtenir de quoi rénover la salle polyvalente, qui a plus de 40 ans...

Nous allons pouvoir changer toutes les menuiseries extérieures (portes, fenêtres) de la salle et ses annexes pour 23 000 € HT environ, faire toutes les peintures intérieures et le changement du faux plafond pour 11 000 € HT et changer de système de chauffage pour 27 000 € HT.

L'isolation du plafond a été réalisée en 2015.

Le montant total des subventions atteint 80% de la somme totale.

DÉLÉGATIONS DES VICE-PRÉSIDENTS

Le bureau communautaire du 19 janvier a validé les délégations que le président a confiées aux 14 vice-présidents.



1^{er} Vice président
Éric LOIZON
Maire de Thilouze
Conseiller départemental
En charge des Finances

2^{ème} Vice président
Patrick MICHAUD
Maire de Veigné
Conseiller départemental
En charge de l'Aménagement
du territoire, logement, cadre
de vie et habitat

3^{ème} Vice présidente
Valérie GUILLERMIC
Maire de Monts
En charge de l'Enfance
Jeunesse

4^{ème} Vice président
Bernard REVECHE
Maire de Montbazou
En charge des Sports

5^{ème} Vice président
Pascal HOULARD
1^{er} adjoint au maire
d'Artannes
En charges des Déchets
Ménagers

6^{ème} Vice président
Jean-Christophe GASSOT
Maire d'Esves-sur-Indre
En charge du Développement
Économique et de l'insertion
professionnelle

7^{ème} Vice président
Patrick NATHIE
Conseiller municipal de
St-Branches
En charge des Ressources
Humaines

8^{ème} Vice président
Stéphane DE COLBERT
Maire de Truyes
En charge de l'eau et de
l'assainissement

9^{ème} Vice président
Jean-Serge HURTEVENT
Maire de Cheillé
En charge de la Culture et
de la Lecture Publique

10^{ème} Vice présidente
Colette AZÉ
Maire de Rigny-Ussé
En charge de la
Mutualisation et du social

11^{ème} Vice président
Bernard VÉRON
Maire de Lignéres-de-
Touraine
En charge des Bâtiments
et voiries

12^{ème} Vice président
Daniel DURAND
Maire de Bréhémont
En charge de la GEMAPI,
de l'hydraulique, de
l'Économie sociale
et solidaire et des
Commerces de proximité

13^{ème} Vice président
Arnaud HENRION
Maire d'Azay-le-Rideau
En charge du Tourisme

14^{ème} Vice président
Olivier BOUISSOU
Maire de Saché
En charge des Transports



1^{er} membre du bureau
Philippe MASSARD
Maire de La Chapelle-aux-Naux

2^{ème} membre du bureau
Michelle DUVAULT
Maire de Pont-de-Ruan

3^{ème} membre du bureau
Agnès BUREAU
Maire de Rivarennes

4^{ème} membre du bureau
Marie-Annette BERGEOT
Maire de Villaines-les-Rochers

5^{ème} membre du bureau
Jean-Luc CADIOU
Maire de Vallières

6^{ème} membre du bureau
Vincent POPELIER
Maire de
Sainte-Catherine-de-Fierbois

7^{ème} membre du bureau
Roland MARIAU
Maire de Villeperdue



Les règles de bon voisinage

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Stop aux bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés de soirée, feux d'artifice privé ... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

- Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) sont autorisés :
De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi
De 10h à 12h les dimanches, jours fériés
- Tapage nocturne
Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe.

Au jardin aussi il y a des règles

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4e classe de 750 €.

Les horaires des déchèteries sont disponibles sur le site www.smictom.com

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Les barbecues

Fumées, odeurs persistantes, risques d'incendie... bien que convivial, l'usage du barbecue peut parfois causer des nuisances pour le voisinage en cas d'abus.

Que faire en cas de litige?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne.

S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. En dernier recours saisissez le Médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Recette pour l'apéritif d'été

CAKE AU ROQUEFORT, POIRE et NOIX.

180g de farine 1 sachet de levure

3 œufs - 100g de gruyère-10cl de lait - 10cl d'huile végétale

4 cuillères à café d'huile de noix - 150g de roquefort-2 poires - 100g cerneaux de noix sel - poivre

Préchauffez le four à 180° (th 6)

Dans une jatte incorporez la levure à la farine. Dans un autre récipient battez au fouet : les œufs, les huiles, le lait. Salez, poivrez et versez le tout sur la farine, ajoutez le gruyère mélangez bien. Incorporez ensuite le roquefort et les poires coupés en morceaux, puis les noix. Versez dans un moule à cake beurré et fariné.

Cuire 50mn environ. Laissez refroidir avant de démouler.

BON APERO !





LE NUMÉRIQUE ET VOUS

Internauts de La Chapelle Aux Naux, soyez vigilants !

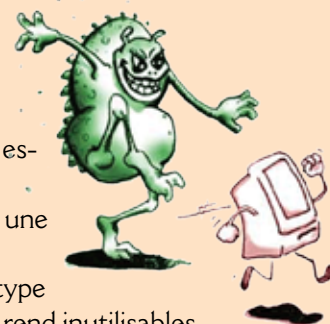
Ces derniers mois ont vu augmenter considérablement les attaques informatiques et autres escroqueries numériques, alors voici quelques rappels fort utiles.

Aucun organisme ou entreprise ne sollicite JAMAIS vos codes secrets ! Dans 100 % des cas une telle demande est une future tentative de piratage numérique.

Attention également aux attaques dites de « RansomWare » (Rançongiciel, en français) : un type de programme très pernicieux et puissant qui crypte (chiffre) vos données personnelles et les rend inutilisables, à moins de payer une forte somme d'argent. Ces programmes s'introduisent le plus souvent dans votre système via un courriel infecté par une pièce jointe. Ils sont quasiment indétectables lorsqu'ils sont récents. Le seul moyen de vous mettre à l'abri efficacement est de réaliser une copie régulière de vos données personnelles (photos, documents, etc.) sur un support externe (clé USB, disque dur, « cloud ») qui doit impérativement rester déconnecté.

Démarchage par téléphone

Les contrats financiers et d'assurance peuvent être conclus par téléphone, la loi le permet ! Certaines sociétés peu scrupuleuses vous démarchent donc par téléphone et transforment votre réponse « Oui, je veux bien une proposition de votre part » en ... contrat définitif ! Vous ne disposez alors que de 14 jours, à partir de la date de votre accord téléphonique, pour vous rétracter. Parfois, curieusement, il devient alors impossible de joindre la société par téléphone et il est même difficile de retrouver ses coordonnées postales. En conclusion, ne répondez jamais « OUI » à une proposition de souscription par téléphone ! Traitez par écrit ou par courriel (e-mail), cela laisse des traces.



Le Carnet

Naissances :

RIVERY Margaux, le 09 février 2017

Mariages :

Karine LANGE et Jean-François RIVIER, le 03 juin 2017

Décès :

DOUCET Lucienne, le 06 février 2017

HAULBERT Paulette, le 21 mars 2017



Nouveaux arrivants

1er semestre 2017

M. MAUVIET Dominique

M. BARBE Frédéric

Mme FLEURY Servane

Mme et M. GOURNET Patrick

M. DESSERT Fabrice

Dates d'évènements à venir 2^{ème} semestre 2017

Samedi 22 juillet

Fête des Bateliers (voir affiche page 16)

Vendredi 15 septembre

Assemblée Générale Familles Rurales

Dimanche 01 octobre

Concert à l'église Familles Rurales

Dimanche 5 novembre

Jazz Manouche ALTERNATE CAKE

Dimanche 03 décembre

Loto Comité des Fêtes

Samedi 16 décembre

Marché de Noël des Bateliers

Samedi 16 ou 23 décembre

Concert de l'ensemble musical de Langeais

Dimanche 17 décembre

à la salle polyvalente

Distribution Colis de Noël

Arbre de Noël Comité des Fêtes

Ballade à vélo



Pensée
du jour

« Il faut de l'esprit pour bien parler, de l'intelligence suffit pour bien écouter. »

(André Gide)

LA CHAPELLE AUX NAUX

SAMEDI 22 JUILLET 2017

FÊTE DES BATELIERS



à partir de 16h00
sur la Plesse du Bourg
à côté du Port

Buvette et restauration
Vente de produits régionaux
Animations et expositions

Feu d'artifice à 23h00
Offert par la Municipalité

Alain Launay

Imprimé sur papier recyclé

Magazine municipal de la commune de la Chapelle-aux-Naux - Directeur de publication : Philippe Massard
Conception et impression : Imprimerie Azay Publicité 37190 Azay-le-Rideau - Dépôt légal à parution - Tirage à 400 exemplaires.